



La Gazette DE FLEURANCE

ÉDITORIAL DU MAIRE

Fleurantines, Fleurantins,



Comme vous avez pu le constater plusieurs chantiers sont en cours dans notre ville. Répondre aux exigences de son développement dans les domaines du commerce, de la vie culturelle, de la sauvegarde des services

publics, de son embellissement est notre priorité.

Chaque fois que cela a été possible nous avons fait le choix de rénover des bâtiments existants qui font partie de notre patrimoine (Moulin du Roy, Ancien foyer du 3^{ème} âge, Halle Eloi Castaing) : certains menaçaient de s'effondrer. L'implantation d'activités de services dans ces bâtiments contribue ainsi à renforcer l'attractivité du coeur de la Bastide.

De nouveaux espaces publics vont être créés autour de la Halle Eloi Castaing et de la Halle au Gras avec un renforcement des plantations végétales. La création d'un rond point au croisement du boulevard Paul Valéry et de l'avenue Martial Cazes permettra un accès sécurisé au collège et aux écoles.

Tous ces projets ont été conduits en concertation avec les riverains, parents d'élèves, commerçants que je tiens à remercier pour leur participation aux réunions publiques de présentation.

Notre ville va réaliser près de 3 millions d'euros de travaux en 2011-2012. Ces investissements constituent une importante contribution à l'activité des entreprises du bâtiment qui font face à la crise économique.

Dans le cadre d'une nouvelle Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal (OMPCA), les travaux du Marcadet en particulier bénéficient de subventions. Cette aide est destinée à soutenir le développement du commerce local indispensable à la vie de la cité. Conscient des nuisances qu'ils provoquent et pour lesquels nos services ont défini une planification la moins pénalisante possible, nous continuons à oeuvrer pour maintenir la dynamique de Fleurance et de son canton.

Bien cordialement à vous

N°9 Automne 2011

TEMPS FORTS

Un été sportif, touristique et culturel

■ LA GALERIE LAURENTIE ACCUEILLE LES TOURISTES



Photo : Mairie de Fleurance

Durant la période estivale, l'Office de Tourisme de Fleurance a accueilli plus de **5000 touristes**

(gersois, français et étrangers) à la Galerie Laurentie (rue Gambetta). Au vu de ce bilan le Conseil Municipal a décidé de mettre à leur disposition la Galerie Laurentie afin qu'elle soit animée tout au long de l'année.

■ LES CUIVRO FOLIZ



Photo : Fleurance Cuivro

Cette 13^{ème} édition des **Cuivro Foliz** a connu un grand succès. Ces 3 jours de fête et ces 30 concerts gratuits ont ravi près de 15 000 personnes.

■ L'EXPOSITION



Photo : Office de Tourisme

L'exposition a ne pas manquer cet été: **"Fleurance d'hier et d'aujourd'hui"** a permis de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la ville.

■ DU SPORT ET DES RÉCOMPENSES



Photo : F. Cardé

Ces 7^{èmes} **Fleuransports** ont été marqués par la présence de Dominique Gilles, Sous-Préfet de Condom et de deux internationaux de Handball (C Kempé et R. Calvel). Les associations ont rivalisé d'ingéniosité pour promouvoir leurs activités auprès d'un large public. La remise de récompenses sportives fut à l'image de cette journée, très chaleureuse et conviviale.

■ LE FESTIVAL D'ASTRONOMIE



Photo : Mairie de Fleurance

La 21^{ème} édition du **Festival d'Astronomie** confirme son succès populaire. Le Festival Astro Jeunes a attiré près d'un **millier de jeunes** et le **1^{er} Festival Off** est un grand succès. Le "Marathon des sciences" est devenu en 2 ans le rendez-vous des somités scientifiques européennes. sa **fréquentation a augmenté de 24%** par rapport à 2010. Les conférences de **Cédric Villani** (Médaille Fields de mathématiques) et **Jean Jouzel** (Prix nobel de la paix) ont su captiver le public.

Cultiver son jardin à Fleurance

■ CRÉATION DE JARDINS FAMILIAUX

Le projet de création de jardins familiaux sur le territoire de Fleurance fait suite à une étude réalisée en 2010, montrant une demande importante de la population pour palier à la baisse du pouvoir d'achat. La mairie est à l'initiative de ce projet qui a pour but de mettre à la disposition de ses habitants, ne possédant pas de jardins, une parcelle de terrain afin qu'ils cultivent leurs fruits, légumes, fleurs,

arbres pour répondre à leurs propres besoins. Ces jardins seront un lieu de convivialité, de solidarité et de partage entre tous ces Fleurantins. Ce projet est en cours de réalisation, un comité de pilotage regroupant différents organismes professionnels a été monté en septembre 2011. Afin de mieux cerner vos attentes merci de bien vouloir compléter l'enquête jointe à ce journal municipal.



3000m² de terrains seront aménagés pour les futurs jardiniers fleurantins au Gèbra

Le projet prévoit la création de 15 parcelles de 100m² (maximum) d'ici 2012



Renseignements :

CCAS de Fleurance - 95, rue Monge - 05 62 64 02 04
ou au local du CCAS à la résidence du Gèbra (bâtiment D, rez de chaussée, appartement 38) le mardi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 17h.

Elections, recensement et nuisances sonores

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez déménagé dans l'année, vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, vous aurez 18 ans avant le 1er mars 2012 : inscrivez-vous auprès de l'accueil en Mairie (munis des justificatifs d'identité, de nationalité et de domicile) **jusqu'au samedi 31 décembre 2011 12 h 30.**

Des élections présidentielles et législatives auront lieu en avril, en mai et juin 2012, si vous n'êtes pas inscrit vous ne pourrez pas voter.

■ RECENSEMENT 2012

En 2012, notre Commune est concernée par la campagne de recensement de la population pilotée par l'INSEE. Entre le 19 janvier et le 18 février, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur identifiable grâce à sa carte tricolore signée par le Maire.

Une feuille de logement et un bulletin individuel vous seront remis pour chaque personne vivant chez vous. L'agent peut les récupérer à votre domicile sur rendez-vous ou vous pouvez les retourner directement sous enveloppe à la Mairie ou à l'INSEE.

Renseignements : Mairie - 05 62 06 10 01

■ NUISANCES SONORES

L'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est règlementé par l'Arrêté Préfectoral du 21 juillet 1992. Les horaires d'utilisation autorisés sont :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 pendant les jours ouvrables ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Les aboiements de chien (de jour comme de nuit), causant une gêne pour le voisinage de part l'intensité et la fréquence (répétition) peuvent être évités grâce à des solutions simples telles que: le collier anti aboiements inoffensif, l'éducation de l'animal, la visite chez le vétérinaire, le gardiennage par la famille ou des voisins...etc

Les risques encourus en cas de non respect de ces indications sont une **contravention pénale pouvant aller jusqu'à 450 euros ainsi que la confiscation de l'appareil ou de l'animal.**

Renseignements :

Police Municipale - 05 62 66 09 27
Gendarmerie - 05 62 06 10 17

La rentrée scolaire 2011-2012

■ 80 000 € INVESTIS DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

La ville de Fleurance poursuit le programme d'amélioration du cadre de vie des enfants avec plus de **80 000 € investis en 2011** dans les écoles La Croutz, Victor Hugo, Monge, Pasteur et à la Cantine Municipale.



Photo : Mairie de Fleurance

Les travaux réalisés concernaient: l'entretien (menuiseries, peintures...erc), le changement des revêtements de sol, l'installation de nouveaux sanitaires, la réfection de la cour à l'Ecole Pasteur ainsi que la réfection des façades de l'Ecole Monge. Comme chaque année **une classe a été intégralement refaite.**

■ LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les révolutions se multiplient à la Bibliothèque municipale de Fleurance, à commencer par la **mise en réseaux des bibliothèques du Gers.** Les usagers pourront d'ici décembre consulter via Internet l'ensemble des documents disponibles dans ces bibliothèques et médiathèques.



Photo : Mairie de Fleurance

La **DVDthèque** s'est enrichie pour répondre à la demande d'un large public. **50 nouveaux films** (prêtés par la Bibliothèque Départementale) sont proposés : des succès actuels et passés du cinéma français et international, des films à petit budget, des documentaires et des films d'animation.

Plusieurs **expositions et animations** seront proposées au cours des prochains mois, des le mois d'octobre plongez dans l'univers des « **Pirates, le retour de Long John Silver** » et de « **L'île au trésor** ». Il sera proposé, tout au long de l'exposition, une chasse aux trésors et une heure de contes pirates aux enfants qui le souhaitent.

Renseignements: Bibliothèque - 05 62 06 18 96

Conditions de prêt:
5 Livres pour 4 semaines
3 Revues pour 4 semaines
3 Cd audio pour 4 semaines
1 DVD pour 1 semaines
1 Cd-rom pour 2 semaines

Tarifs:
Gratuit pour les -18 ans
5 € pour les Fleurantins
6,50 € pour les résidents hors Fleurance
4 € + 50 € de caution pour les usagers occasionnels



Photo : F.Carli

Des effectifs en **augmentation** au collège et **stables** en maternelle

Ecoles maternelles et primaires

(enseignement public et confessionnel) : 703 élèves

Collèges

(enseignement public et confessionnel): 458 élèves

Des **résultats très satisfaisants** au Brevet des Collèges
10 mentions "Très Bien"

Collège Hubert Reeves : 88% de réussite

Collège Saint Joseph : 96% de réussite

■ UN LIVRET POUR LES PARENTS AFIN DE SE SIMPLIFIER LA RENTRÉE



Photo : F.Carli

La ville de Fleurance offre des possibilités multiples en matière de services d'accueil et garde d'enfant, d'activités culturelles et sportives. La Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale de Fleurance ont créé pour cette rentrée scolaire 2011-2012, « **le Livret de Rentrée Scolaire** » qui permet d'obtenir toutes les informations que peuvent attendre les parents d'enfants de 0 à 11 ans sur la période de rentrée scolaire comme: des informations sur le fonctionnement des écoles, les coordonnées des associations de Fleurance, les informations sur la restauration scolaire,...etc.

Renseignements : CCAS - 05 62 64 02 04



■ STATIONNEMENT: 153 PLACES RÉPARTIES SUR 6 PARKING

P1: 21 places de stationnement au niveau du cabinet médical.

P2: 28 places de stationnement par l'acquisition de 600m² de terrain jusqu'à présent loué.

P3: 4 places de stationnement pour la Maison des services au public

P4: 7 places en périphérie de la Halle Eloi Castaing

P5: 34 places de stationnement par l'acquisition des anciens entrepôts de l'entreprise Lagarde (1500m²)

P6: 59 places de stationnement à l'arrière de la Halle au Gras par la création d'un parking et une voie de contournement.

L'ensemble de ces places de stationnement correspond à quelques unités au nombre de places actuelles.

La place du Marcadet a été, pendant de nombreuses années, un centre économique de la ville avec les marchés aux bestiaux et aux volailles, ces marchés ayant disparus les espaces ont été conquis de manière anarchique par les véhicules. La commune a engagé en 2007 une réflexion sur la « reconquête » et la « revitalisation » de cet espace.

Dans le cadre de la phase 2 de l'Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal (OMPCA), l'aménagement du carrefour à l'intersection de l'avenue Martial Cazes et du boulevard Paul Valéry.

A ces travaux, s'ajoutent la réalisation d'un immeuble de commerces et celle de la Maison des Services au Public. Tous les habitants du territoire pourront obtenir une réponse à leurs demandes portant sur le social, l'emploi, le droit, la formation et la justice (voir l'édition précédente). Il sera terminé au printemps 2012.

La poursuite de l'aménagement de cette place est prévue d'ici à 2013 avec la troisième phase de l'OMPCA.



Photo : F. Carli

Place du Marcadet



■ AMÉNAGEMENT EN 2011 D'UN CARREFOUR BOULEVARD PAUL VALÉRY



La 2 tranches de travaux concernent l'aménagement d'un carrefour avec giratoire et l'aménagement du Boulevard Paul Valéry.

Fin des travaux: décembre 2011
Coût TOTAL: 505 739,99 €



Photos : Mairie de Fleurance

■ MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

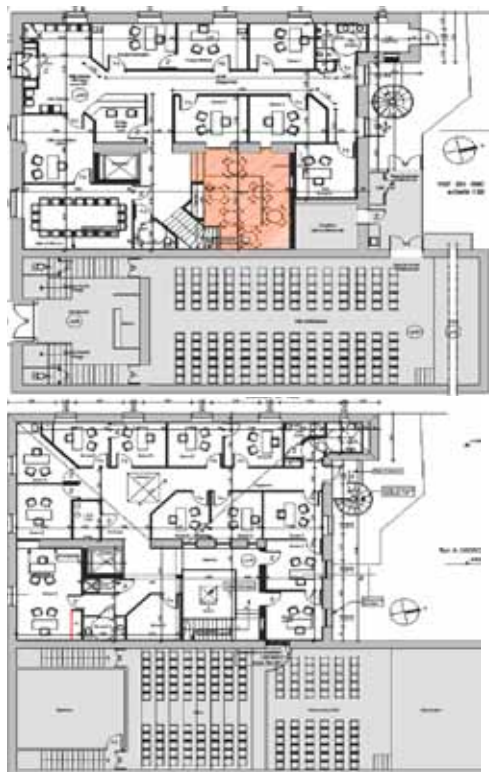


Photo : Mairie de Fleurance

Avec l'aide de l'Etat, du Conseil Régional, du Pays Portes de Gascogne, des fonds Leader, la ville de Fleurance a décidé de rassembler en un même lieu les services publics dispersés aujourd'hui sur le territoire. Dans cet espace les deux principaux acteurs seront le CCAS de Fleurance et le Conseil général du Gers.

Fin des travaux: 1er trimestre 2012
Coût TOTAL: 1 100 000 €

Fleurance améliore son cadre de vie

■ CRÉATION D'UN CENTRE PÉDAGOGIQUE DANS LE CADRE DU PER-PATS

Photo : Mairie de Fleurance



Dans le cadre du projet PER (Pôle d'Excellence Rural) PATS (pôle d'Application des Techniques Satellitaires), la ville de Fleurance et la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise (CCLG) créent sur le site du Moulin du Roy, un **centre pédagogique des sciences, de la terre et du développement durable** et l'intégration partielle du système d'informations environnementales (S.I.E.) porté par la CCLG.

Fin des travaux : juin 2012

Coût TOTAL : 1 089 665 €

Subventions : 683 000 €

300 000 € (Etat) - 154 000 € (Région)

179 000 € (CCLG)- 50 000 € (PPG- Leader)



■ RÉFECTION DE VOIRIES ET DE TROTTOIRS

Photos : Mairie de Fleurance



Des **travaux de réfection de voirie** ont été réalisés en **zone rurale** en septembre dernier : "Au Pountet", "Des Carbouès", chemin de Millet.

Des travaux de réfection de voirie sont en cours en **zone urbaine**: rue Jacques de Brux, rue Arnaud de Merenx, rue Odet de Montz, rue du Docteur Schweitzer, rue de la Fontaine des Lépreux, rue Amanieu Dupuy, rue des Quatre Consuls, rue Jean Moulin.

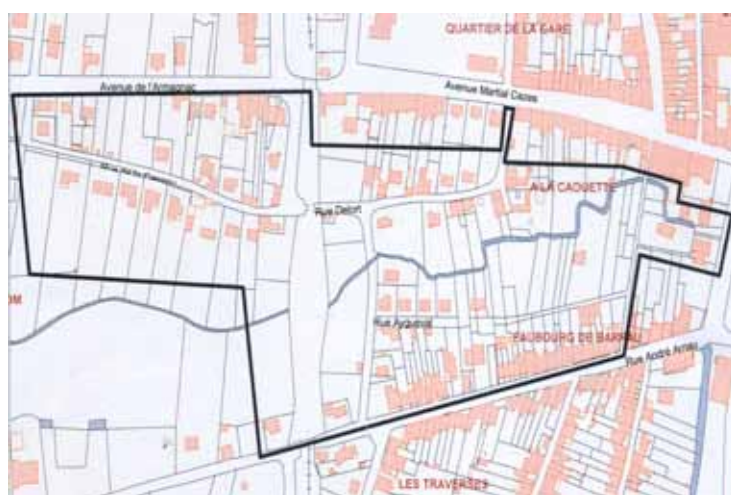
Des **démolitions et créations ponctuelles de trottoirs** vont également être réalisés en zone urbaine : rue du Docteur Lapeyre, rue des Alliés, avenue de l'Armagnac, rue de la Réoule, avenue Pierre de Coubertin.

Des travaux susceptibles d'occasionner une gêne vont également être entrepris: remplacement de câbles électriques par ERDF, renouvellement de canalisations d'eau potable, suppression des branchements en plomb.

Fin des travaux : novembre 2011

Coût TOTAL: 395 322,95 €

■ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



Périmètre de l'étude

Le projet de création d'un réseau séparatif (eaux usées, eaux pluviales) dans le secteur de la Caouette est actuellement à l'étude du Marcadet à la rue de la Canaou.

Des relevés et des investigations sont en cours sur le domaine public ainsi que dans certaines propriétés privées des riverains du ruisseau de la Caouette.

MIEUX VIVRE A FLEURANCE - Liste d'opposition

Quelle honte pour la municipalité de Fleurance dans ce bel été 2011. Pas de piscine. Rien n'a jamais été fait pour la remettre en état et la faire fonctionner. Une piscine qui n'ouvre pas l'été alors que les jeunes et les touristes se pressent. Pas de camping ! Alors, les campeurs vont à Lectoure ou ailleurs. Pas de déchèterie ! La commune ne fait pas le nécessaire pour empêcher les dégradations dont on ne connaît pas l'origine. Ou bien prétexte à la recherche volontaire d'un nouveau site ? En l'état actuel, il faut faire 10 kms pour se débarrasser de ses encombrants. Une belle amélioration ? Mais la commune est bien gérée par son conseil municipal où l'un de ses membres de la majorité n'a fait qu'une apparition sur 3 ans (mais par contre touche des indemnités à la CCLG) et où toutes les questions à l'ordre du jour sont approuvées par ses membres majoritaires. Que dire des promesses du maire ? Les travaux du rond point de la croix ont duré 3 ans et ne sont pas encore terminés. Où est la croix ? Le conseil municipal, dans une de ses séances a voté sa pose au bord du rond point, mais on ne la voit pas ! Et les travaux de réfection des routes ? Dans le quartier de la Vignette/Peyrigne, les routes parallèles aux Allées A. Briand ont été bitumés. Celles, perpendiculaires le seront incessamment. Sauf la rue Noël Cadéot. Pourquoi ? Peut-être n'y a-t-il pas de conseiller municipal dans cette voie ? En effet, 30% des conseillers municipaux de la majorité ont eu leur rue refaite à neuf ! Le patrimoine fleurantin se perd aussi. La maison des services est refaite à neuf pour être louée au Conseil Général avec un encadrement de la porte d'entrée complètement retailé en pierre. Où sont les économies de dépenses ? A l'identique pour le Moulin du Roy. On rebâtit à neuf pour en relouer une partie à une association commerciale. Et la caserne des pompiers revendue au SDIS pour la somme de 51000 €.

Jean Paul CHOMA, Gregory BOBBATO, Louis SAINT-YGNAN

TOUS ENSEMBLE POUR FLEURANCE - Liste d'opposition

Force est de constater que les chantiers et les investissements sont actuellement nombreux à Fleurance. Cela contraste avec le calme plat de la mandature municipale précédente 2001-2008 privée d'opposition non représentée: il est vrai qu'il fallait alors "éponger" la fantastique opération du hameau des étoiles, pour laquelle d'ailleurs il faudra très bientôt remettre la main à la poche pour avoir un site présentable et exploitable... Concernant l'aménagement du Marcadet, nous sommes totalement en désaccord avec le gaspillage de place, en matière de stationnement automobile au centre de la bastide. Nous avons la chance d'avoir un très beau marché, et le Marcadet, entre la rue Jaurès et la rue Trémoulet (ancienne foire aux bestiaux) présente une contenance de 40 places supplémentaires non prévues, ombragées qui plus est, au moins aussi proches de la place de la mairie, que les parkings des pompiers ou du stade ! On nous parle depuis 25 ans de revitalisation du centre-ville, et cela passe PRIORITAIREMENT par du stationnement, et encore du stationnement. La preuve en est que même Lidl va déménager pour avoir un parking plus étendu ! Une fois de plus, les 23 élus de la majorité ont béatement obéi au (cher) bureau d'étude citoyen, incompétent puisqu'ayant préconisé des espaces verts ... en plein Fleurance, en plein Gers, pendant que les grandes agglomérations se dotent de grands parkings souterrains ou aériens ! Autre sujet de désaccord, le recrutement de 2 personnels municipaux supplémentaires, s'ajoutant aux toujours plus nombreux fonctionnaires territoriaux de la communauté de communes, tout cela financé de plus en plus par les impôts locaux, trop lourds pour des Fleurantins dont 6 foyers fiscaux sur 10 sont tellement modestes qu'ils n'ont pas à payer l'impôt sur les revenus. Mais le maire a dû céder devant son surpuissant pseudo-allié socialiste, ce dernier vantant à la moindre occasion en conseil municipal l'action du conseil général socialiste ayant réussi le tour de force d'avoir à gérer 1500 fonctionnaires rien qu'au conseil général, pour une population gersoise de 180000 habitants (seulement). Le maire aura beau argumenter que ces 50000 euros annuels supplémentaires gonflant la masse salariale ne sont qu'une goutte d'eau, cela soit réduira les investissements, soit augmentera les impôts locaux, en tous les cas le maire contribuera à son niveau un peu plus à la dégradation des finances publiques... Au lieu de restructurer le travail municipal en interne, et de contribuer à "dégraisser le mammouth" des fonctionnaires territoriaux.

J DELBEAU JM GALAN C LAFARGUE

AVEC VOUS POUR FLEURANCE - Liste de la majorité municipale

L'année 2011 est pour notre cité l'année de la sauvegarde des services publics et la création d'un nouvel espace public et commercial au cœur de la Bastide.

Le moulin du Roy, construit à la fin du XIII^e siècle par Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre, est réhabilité ; il accueillera, en 2012, le centre pédagogique des sciences, de la terre et du développement durable. Des travaux importants vont permettre au rez de chaussée la création d'un centre pédagogique et à l'étage des salles de répétitions pour l'école de musique. Notre volonté de regrouper dans un même lieu tous les services publics dispersés sur la ville, nous a conduit à rénover l'ancien Hôpital Saint-Jacques, rue Adolphe Cadéot dont l'ouverture est prévue deuxième semestre 2012. Depuis le début de ce mois d'octobre un nouveau grand chantier est engagé. Il concerne la réalisation d'un rond point afin de sécuriser l'accès au collège, aux écoles et au centre ville. Cette première tranche de travaux fait partie du réaménagement des anciens marchés entre les 2 halles qui représente plus 1,5 million d'euros de travaux. La priorité a été donnée à ces trois chantiers en raison de subventions difficilement obtenues et que nous sommes contraints de consommer avant le 1^{er} semestre 2012. L'opposition a certes le droit de critiquer mais son acharnement contre le Hameau des Etoiles a des limites. Jamais, elle n'a pu faire la preuve qu'1 € a été dépensé par la ville pour ce complexe touristique alors que les taxes foncières et de séjour ont rapporté 85 000 euros à la commune depuis sa création. Nous leur conseillons d'être, comme c'est leur devoir, présents aux réunions du Conseil Communautaire qui travaille en toute transparence ils éviteraient ainsi de dire des contre-vérités. Les mouvements de terrain provoqués par la sécheresse persistante, ont occasionné des ruptures de canalisations sur les 2 bassins de la piscine municipale. Le 1^{er} a pu être réparé et a ouvert toute la saison par contre le bassin ludique ayant subi des dégâts plus importants en particulier sur l'étanchéité du carrelage n'a pu être ouvert en raison des trop importantes fuites. En tant qu'élus responsables, nous ne pouvions accepter cette déperdition d'eau. Contrairement à ce qu'annonce l'opposition, grâce à des travaux faits en urgence, le cercle nautique et tous ceux qui l'ont souhaité ont pu se baigner à Fleurance. Après une évaluation des travaux à réaliser nous prendrons les décisions les mieux adaptées à ce problème. Concernant la déchetterie, l'opposition devrait savoir que seul le SIDEL est responsable du site et de son exploitation. Nous pouvons toutefois annoncer qu'une nouvelle déchetterie verra le jour en 2012. Ces différentes mises au point nous ont paru nécessaires en raison de critiques qui s'éloignent trop de la vérité. Fidèles à nos engagements nous continuons comme vous avez pu le constater à oeuvrer pour moderniser et dynamiser Fleurance.

A SUIVRE

Votre agenda de l'automne 2011

■ "Ils se sont aimés"

19 novembre - 21h - Théâtre le Méridional

Voici la suite de la célèbre pièce de Muriel Robin «Ils s'aiment». Le jeune couple est aujourd'hui divorcé. Après avoir scié les meubles on se revoit, et le premier qui fait croire à l'autre qu'il a refait sa vie, a gagné. Magali Léon et Rémy Larrose font rimer amour et humour dans cette pièce dans laquelle certain(e)s se reconnaîtront...

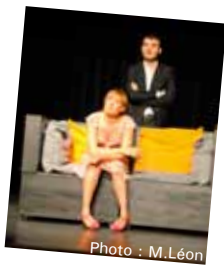


Photo : M.Léon

TOUT PUBLIC - 10 euros
Renseignements : Service Culturel - 05 62 06 18 96

■ Concert "Si Django m'était conté"

26 novembre - 21h - Salle Eloi Castaing

S'il est une aventure humaine et musicale qui a marqué le XXème siècle c'est bien celle de Django Reinhardt. Ce guitariste a donné naissance au jazz manouche. Le groupe Cadero entraîne le public dans un voyage au coeur de la vie du génial manouche en donnant à écouter ces plus belles compositions.



Photo : S.Virelaude

TOUT PUBLIC - 10 euros
Renseignements : Office de Tourisme - 05 62 64 00 00

Novembre

5 novembre

SPECTACLE PLANÉTARIUM
Hameau des Etoiles - 21h
A Ciel Ouvert

8 novembre

OUVERTURE DU MARCHÉ
AU GRAS
Halle au Gras



19 novembre

"ILS SE SONT AIMÉS"
Théâtre le Méridional - 21h
Service Culturel Municipal

20 novembre

CONCERT DE LA STE CÉCILE
Eglise St Laurent - 10h30
Harmonie Fleurantine



Photo : Harmonie

20 novembre

PUCES FLEURANTINES
En ville
Office de Tourisme

26 novembre

CONCERT
"SI DJANGO M'ÉTAIT CONTÉ"
Salle Eloi Castaing - 21h
Régie Festive Municipale

A NOTER

Accueil des Nouveaux Arrivants

Samedi 19 novembre 2011 - 11h
Salle du Conseil Municipal

■ "Le Music-Hall des enfants"

20 décembre - A partir de 14h - Salle Eloi Castaing



Pour faire patienter les enfants de Fleurance, le Père Noël leur a préparé une après-midi exceptionnelle. Filito le clown usera de toute sa magie et son humour pour faire découvrir le fabuleux Monsieur Prune et ses instruments. Enfin, Marie interprètera les plus belles chansons pour enfants. L'après-midi s'achèvera par le traditionnel goûter.

TOUT PUBLIC - GRATUIT
Renseignements : Service Culturel - 05 62 06 18 96

Décembre

1^{er} au 4 décembre

TÉLÉTHON
En ville
Associations Fleurantines, le CCAS

10 décembre

BAL COUNTRY
Salle Eloi Castaing
Fleurance Western Dance

18 décembre

MARCHÉ
DE NOËL
En ville
Office de
Tourisme



20 décembre

"LE MUSIC-HALL

DES EN-FANTS"
Salle Eloi Castaing
Service Culturel Municipal,
Régie Festive Municipale



Photos : Compagnie

31 décembre

RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE
Salle Eloi Castaing
Comité du Carnaval